

# Conditions Générales de Vente de prestations de formation (v. 190625)

**Définitions** : Les expressions ci-après mentionnées signifient :

- Client Professionnel : Toute personne physique ou morale qui commande une ou des prestations de formation à Datavenir dans le cadre de son activité professionnelle.
- Client Non Professionnel : Toute personne physique qui commande une ou des prestations de formation à Datavenir à des fins et pour la satisfaction de besoins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle. En application du code de la consommation le Client Non Professionnel bénéficie de dispositions spécifiques qui pourront en tant que de besoin écarter l'application de ces Conditions Générales.
- Client : Indifféremment dans les Conditions Générales le Client Professionnel ou le Client Non Professionnel
- Formation : par « Formation » on entend l'animation d'un support visuel générique ou spécifique ainsi que la remise d'un support papier dans le cadre de sessions intra ou inter société(s) ou sessions destinées à des clients non professionnels.
- Conditions Générales : L'ensemble des stipulations composant les présentes conditions de vente qui s'appliquent à toute Commande auprès de Datavenir.
- Vendeur : La société Datavenir dont la raison et l'adresse sociale sont : Datavenir Sarl; 119, rue de Chenaz; 74380 BONNE France. RCS Thonon 409062726.

**Clause générale** : Les présentes conditions constituent avec les éventuelles conditions particulières les seules clauses du contrat de vente. Les conditions prévalent donc sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de la part de Datavenir. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par le Vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative. Toute vente de prestation de formation est soumise aux présentes conditions générales de vente.

**Commande** : Les commandes doivent être faites par écrit et signées (formulaire de commande ou contrat ou convention de formation) transmises par courriel ou par courrier, et comporter la désignation précise de la formation avec le prix correspondant au catalogue en vigueur et/ou au tarif entendu avec le Vendeur. Toute modification ou annulation de commande demandée par le Client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit (courrier, fax, ou courriel signé).

**Droit de rétractation** : A compter de la date de signature du contrat ou de la commande de prestation de formation, le Client non professionnel dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe Datavenir par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de ce Client.

**Dédit ou abandon** : En cas de renonciation par le Client à l'exécution de la prestation commandée moins de 10 jours francs avant le début de l'action de formation, ou d'absence lors du déroulement de la formation, le Client s'engage à verser à Datavenir une pénalité contractuelle pour renonciation unilatérale à l'exécution de la prestation d'un montant de 50 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement.

**Prix** : Les prix des prestations de formation sont indiqués en Euros, hors taxes et hors frais sur le catalogue en ligne de Datavenir. Les prestations pourront faire l'objet d'un devis émis par Datavenir afin de coller au mieux aux besoins de formation du Client, notamment en cas de déplacement du formateur sur le site du client, ces frais de déplacement étant mis à la charge du client.

**Paiement** : Les règlements s'effectuent à la commande, sauf dispositions contraires des conditions particulières. Le paiement est réalisé à l'encaissement effectif du prix ; la remise de traite ou de tout autre titre créant une obligation de payer ne constituant pas un paiement. Si des délais de paiement sont convenus, ceux-ci ne peuvent en aucun cas dépasser trente jours à compter de la date d'émission de la facture. De convention expresse, et sauf report sollicité à temps et accordé par Datavenir, tout retard de paiement, total ou partiel entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable : l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues quel que soit le mode de règlement prévu, des intérêts de retard d'un montant égal au taux appliqué par la BCE majoré de 10%, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 Euros (Article L441-6 du Code du Commerce).

**Informatique et libertés** : Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à Datavenir en application et dans l'exécution des commandes et / ou ventes régies par les Conditions Générales sont limitées à ce qui est strictement nécessaire au traitement de chaque commande de formation du Client et pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Datavenir pour les besoins desdites commandes. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à Datavenir, par écrit (courrier, fax, ou courriel signé) pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans les fichiers de Datavenir.

**Droit d'utilisation de la documentation** : Le Client bénéficie d'un droit d'utilisation non-exclusif pour ses besoins propres et à usage interne. En aucun cas, les informations ou les produits délivrés sur tout support ne peuvent être communiqués, dupliqués ou cédés à titre gracieux ou payant à un tiers. Toute infraction aux dispositions du Code de la Propriété intellectuelle pourra entraîner des poursuites judiciaires à l'encontre du contrevenant.

**Clause attributive de compétence et loi applicable** : Le présent contrat est soumis à la Loi française. Tout litige relatif aux ventes de Datavenir, même en cas de recours en garantie ou de pluralités de défendeurs, sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Thonon (74).